Durée : 5 jours - 35 heures
Code module : MaN_SSIAP3

PROGRAMME DE FORMATION :

«MISE A NIVEAU – Chef de service de sécurité incendie » - Personnels des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

(Arrêté du 2 mai 2005, modifié par arrêté du 22 décembre 2008 puis par arrêté du 30 septembre 2010, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH)

Programme de la formation :

- ✓ 1ère séquence: Documents administratifs
- ✓ 2ème séquence: Commissions de sécurité
- ✓ 3ème séquence: Règlementation
- ✓ 4ème séquence: Notions de droits civil et pénal
- ✓ 5ème séquence: Fonction maintenance
- ✓ 6ème séquence: Etude de cas
- ✓ 7ème séquence: Accessibilité des personnes handicapées
- ✓ 8ème séquence : Analyse des risques
- ✓ 9ème séquence : Moyens de secours
- ✓ 10ème séquence : Organisation d'un service de sécurité incendie

- Programme détaillé page suivante -

Encadrement : Formateur de qualification SSIAP 3 (Monsieur François BUREL et/ou Madame Anne LAURENS LEPINAY)

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires maximum

Outils pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée :
- Cours sur vidéo projecteur
- Supports pédagogiques papier

Documentation spécifique (arrêtés, décrets, réglementations, plans …)
Matériels spécifiques (liste non exhaustive) :
- Logiciels adaptés,
- SSI de catégorie A

Recyclages :

- Recyclage tous les 3 ans.
- Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Objectifs pédagogiques :

Mettre à jour les diverses connaissances du stagiaire afin d'intégrer un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes en tant que SSIAP3

Prérequis *(dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 2 mai 2005):*

- Etre titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 et ne pas avoir exercé 1607 heures de pratique au cours des derniers 36 mois
- Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue
- Présenter un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Évaluation des connaissances :

Contrôle des connaissances techniques et théoriques par QCM « blanc » durant la durée de la formation.

Sanction de la formation :

- Attestation de mise à niveau SSIAP3-durée de validité 3 ans.
- Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat à un an pour repasser l'épreuve à laquelle il a échoué, sans suivre de nouveau la formation. Passé ce délai, une formation complète devra être à nouveau suivie avant de se représenter à un examen

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION MISE A NIVEAU « SSIAP3 »

Formateurs M. François BUREL ou Mme Anne LAURENS LEPINAY – Qualification SSIAP 3

	Savoirs *Durée*	Séquences *Durée*	Modules *Durée*
MISE A NIVEAU DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE	**35h00**		
Séquence 1 : Documents administratifs		**3h00**	
Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs		
Contenu	✓ Les obligations en matière d'affichage ✓ Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13) ✓ Suivi et planification des contrôles réglementaires ✓ Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)		2h00
Application	✓ Elaboration de consignes ✓ Rédaction d'un plan de prévention		1h00
Remarque	*Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service de sécurité incendie*		
Séquence 2 : Commissions de sécurité		**3h00**	
Thème	Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité		
Contenu	✓ Composition des commissions de sécurité ✓ Rôle des commissions de sécurité ✓ Missions des commissions de sécurité ✓ Documents à transmettre (notice de sécurité,....) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)		2h00
Application	✓ Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)		1h00
Séquence 3 : Réglementation		**7h00**	
Thème	Evolution des textes réglementaires		
Contenu	✓ Règlement de sécurité dans les ERP: – dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ✓ Règlement de sécurité dans les IGH ✓ Rappel des textes sur les moyens de secours ✓ Rappel sur le code du travail ✓ Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP ✓ Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié		7h00
Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal		**2h00**	
Thème	Les Codes Civil et Pénal		
Contenu	✓ La délégation de pouvoir et la délégation de signature ✓ La responsabilité civile et la responsabilité pénale ✓ Le délit de mise en danger de la vie d'autrui		2h00
Remarque	*Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique*		

	Savoirs *Durée*	Séquences *Durée*	Modules *Durée*
MISE A NIVEAU DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE (suite)			
Séquence 5 : Fonction maintenance		**2h00**	
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité		
Contenu	✓ Contextes d'obligations réglementaires ✓ Aspects juridiques : – les contrats avec obligation de moyens – les contrats avec obligation de résultat ✓ Différents types de contrats: – le contrat de types "prédictifs" – le contrat de types "préventifs" – le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" ✓ Normalisation		1h30
Application	Analyse critique et retours d'expérience		0h30
Séquence 6 : Etude de cas		**3h00**	
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant		
Contenu	✓ Rappel de la méthode ✓ Lecture de plan		1h00
Application	✓ Rédaction d'une notice technique de sécurité ✓ Correction de l'exercice		2h00
Séquence 7 : L'accessibilité des personnes handicapées		**2h00**	
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application		
Contenu	✓ Les dispositions réglementaires : – les commissions accessibilité – les exigences réglementaires générales – les exigences dimensionnelles et qualitatives – autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) – visite, réception par commission d'accessibilité		1h00
Application	Analyse critique et retours d'expérience		1h00
Séquence 8 : Analyse des risques		**5h00**	
Thème	✓ Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels ✓ Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux		
Contenu	✓ Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens); ✓ Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel); ✓ Le plan de prévention (rappel); ✓ Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel);		3h00
Application	Etude d'un cas pratique		2h00
Remarque	*Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.*		

	Savoirs *Durée*	Séquences *Durée*	Modules *Durée*
MISE A NIVEAU DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE (suite)			
Séquence 9 : Moyens de secours Thème Evolution des textes réglementaires Contenu ✓ Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications ✓ Moyens d'alerte des secours ✓ Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ✓ Connaître et savoir exploiter un S.S		**2h00**	2h00
Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie Thème Gestion du personnel et des moyens du service Contenu ✓ Organisation du service – service intégré, externalisé, mixte – notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires – notions de délit de marchandage ✓ Recrutement : élaboration d'une fiche de poste – le profil professionnel – les qualités humaines nécessaires – le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises ✓ Missions – conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté – conformément à l'article GH 62 ✓ Equipements – les moyens de communication les horodateurs – les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI) – le matériel informatique – la tenue vestimentaire – le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes etc.... ✓ Organiser les rondes – la ronde d'ouverture et de fermeture – les rondes à horaires fixes, aléatoires – les rondes horodatées et à itinéraire programmé ✓ Documents du service – le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité – les documents de fonctionnement : – les tableaux et plannings – la main courante – le recueil des procédures, des consignes		**6h00**	4h00
Application Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité			2h00